

Pages Missing

LES CLOCHES DE SAINT-BONIFACE

REVUE ECCLÉSIASTIQUE ET HISTORIQUE

Comprenant Seize Pages, Publiée le 1er et le 15 de Chaque Mois.

Abonnement : Canada, \$1.00 par an. Etats-Unis, \$1.25 Etranger, 7 francs

SOMMAIRE:—Discours de S. S. Benoît XV en réponse aux vœux du Sacré Collège—Lettres de Mgr Provencher à Mgr Lartigue—Le vote du Québec contre la conscription—Mgr Grandin et Louis Veillot—"Les fiançailles et le mariage"—Ding! Dang! Dong!—R. I. P.

VOL. XVII

1 FÉVRIER 1918

NO 3

DISCOURS DE S. S. BENOIT XV

EN RÉPONSE AUX VŒUX DU SACRÉ COLLÈGE

PRÉSENTÉS PAR S. E. LE CARDINAL VANNUTELLI

À L'OCCASION DE LA FÊTE DE NOËL.

Nous vous sommes reconnaissant, Monsieur le cardinal, à vous et à tous vos éminentissimes collègues, dont vous venez d'être l'interprète non moins éloquent qu'autorisé, du réconfort que Nous ont apporté vos paroles par lesquelles vous Nous exprimiez les vœux du Sacré Collège pour les toutes prochaines solennités de Noël. Habitué désormais et, par une disposition divine, destiné à ne goûter que tempérées par l'affliction les joies elles-mêmes des plus douces solennités, Nous préparions à répéter les gémissements du Père et les anxiétés du Pasteur, en commémorant pour la quatrième fois, en ces jours de guerre, l'anniversaire de la naissance de Notre-Seigneur Jésus-Christ.

Oh! combien d'âmes nous voyons dans l'épreuve aujourd'hui; combien dans l'obscurité et dans la crainte pour demain! Préposé à la garde du troupeau que, seul, un faux pasteur pourrait se résigner à voir en proie aux tueries, Nous sentions comme Paul une douleur aiguë depuis que Nos efforts pour la réconciliation des peuples étaient restés vains. Ce qui Nous causait une particulière affliction n'était point de n'avoir pas obtenu la réalisation de Nos désirs, mais de voir que la tranquillité des nations en était retardée, d'avoir vu tomber à vide l'invitation que Nous avons adressée aux chefs des peuples belligérants.

Du haut des tribunes les plus autorisées avaient été annoncées quelques bases principales d'accord, propres à développer une entente

commune. Nous les avons simplement recueillies pour inviter les chefs des Etats belligérants à en faire l'objet d'une étude particulière, dans le seul but d'arriver plus vite à satisfaire le vœu qui gît secret et comprimé dans le cœur de tous.

Lorsque cependant Nous eûmes constaté ou qu'on ne daignait point Nous écouter, ou qu'on ne Nous épargnait ni le soupçon ni la calomnie, Nous avons bien dû reconnaître en Nous le *signum cui contradicetur*, mais Nous trouvions un réconfort dans la pensée que Notre invitation à la paix, n'ayant pas en effet visé à des résultats immédiats, aurait peut-être pu se comparer au grain de froment au sujet duquel le divin Maître nous enseigne qu'il n'en sort point d'épi avant qu'il ait été lui-même décomposé par la chaleur du sol. Nous trouvions surtout Notre réconfort dans la conscience du droit et du devoir que Nous avons de continuer au milieu du monde la mission pacifique et pacificatrice de Jésus-Christ. Aucun obstacle et aucun péril ne Nous semblaient capables de briser Notre volonté d'obéir au devoir et d'exercer le droit de celui qui représente le Prince de la paix, mais Nous ne nions point qu'à voir les énergies des peuples naguère florissantes poussées au paroxysme de la mutuelle destruction, et dans l'effroi que Nous causait le suicide toujours plus proche de l'Europe civilisée, Nous allions Nous demandant tristement quand donc et comment prendra fin cette cruelle tragédie ? Votre parole, Monsieur le cardinal, est venue bien à propos, et Nous applaudissons à l'opportunité du conseil qui vous a fait considérer le présent conflit des nations à la lumière de la foi, et qui vous a fait puiser dans la foi aussi la persuasion que les présentes calamités ne prendront point fin avant que les hommes retournent à Dieu.

Mais Nous voulons transformer en une vraie promesse de jours meilleurs le réconfort qu'il Nous plaît de tirer des paroles du Sacré Collège par la bouche de son éminentissime doyen qui Nous a présenté les vœux de Noël. C'est pourquoi Nous ne Nous bornons pas à reconnaître l'importance du retour à Dieu, qui vient d'être affirmée. Mais, par le vœu le plus ardent de Notre cœur, Nous appelons l'heure de ce retour salutaire de la société contemporaine à l'école de l'Évangile. Quand les aveugles d'aujourd'hui auront vu et que les sourds auront entendu, quand toute déviation sera redressée et toute aspérité aplanie, quand, en un mot, l'homme et la société seront retournés à Dieu alors, et seulement alors, toute chair verra le salut de Dieu. *Videbit omnis caro salutare Dei*. Et au pauvre et à l'affligé sera annoncée cette bonne nouvelle, la paix.

Oh ! la grande leçon que l'Église nous répète par les paroles de la liturgie propre à ces jours sacrés. Qu'il retourne donc au giron du Seigneur quiconque désire que sa main vengeresse s'arrête. Que la malheureuse humanité revienne à la sagesse ; qu'elle retourne, oui,

qu'elle retourne au Seigneur. Comme le dérèglement des sens précipita un jour des cités célèbres dans une mer de feu, ainsi, de nos jours, l'impiété de la vie publique, l'athéisme érigé en système de prétendue civilisation ont précipité le monde en une mer de sang. Mais, sur les ténèbres qui enveloppent la terre, resplendit encore, haute et tranquille, la lumière de la foi. Qu'elle se lève donc vers le rayon bienfaisant, l'obstinée paupière de l'œil mortel. Pour Nous, Nous souvenant de Notre devoir sacré, Nous crions aux fils de Notre âge, avec les accents des voyants antiques: "Retournez! Retournez au Seigneur!" Et pour retourner au Seigneur, il suffirait d'aller à Bethléem avec la simplicité des pasteurs. Il suffirait d'écouter quelle est la voix qui descend, messagère du ciel, sur la divine crèche. Oh! paix du Christ, chère à tout âge qui te possède, combien plus chère tu devrais être au nôtre qui, depuis si longtemps, t'a perdue. Mais la paix annoncée par les anges à Bethléem ne veut pas de haines, ni de vengeances, ni de cupidités, ni de tueries. C'est une voix de douceur et de pardon. C'est une promesse faite; bien plus, c'est une récompense annoncée aux hommes de bonne volonté. Oh! qu'ils ne l'oublient point ceux qui, dans l'anniversaire des fêtes de Noël, reconnaissent l'invitation de retourner au Seigneur en passant par Bethléem.

Mais peut-être le langage de Bethléem ne suffit-il point. Admirens le conseil divin qui, précisément en ces jours-ci, fait retentir le langage plus fort encore à l'oreille de qui doit retourner à Dieu, et allons de là à la cité de David sur les traces sacrées du Christ et sur celles de quiconque méprise tout pour suivre le Messie. Allons à Jérusalem. Sur les routes de Judée, ceci est de l'histoire contemporaine, ont avancé de concert le conseil humain et le dessein de Dieu et, tandis que le premier a soumis ces régions, celui-ci a satisfait le vœu séculaire de nos pères en rendant à la foi chrétienne les enceintes sacrées et le sol vénérable où fut versé le sang par lequel nous fûmes rachetés.

Jérusalem, ville céleste et bienheureuse vision de la paix, fais monter vers Dieu, de qui tu as vu le sublime sacrifice, l'hymne de l'allégresse, de la reconnaissance, de l'amour, et parle, toi aussi, en ces solennités de Noël. Des angéliques concerts de paix retentirent à Bethléem aux oreilles des hommes marqués par la bonne volonté, mais c'est en toi que fut coupé le symbolique rameau d'olivier et qu'il fut étendu aux pieds du Prince de la paix, tandis que le peuple et les enfants faisaient résonner le cri de: "Hosanna, au Fils de David!"

Tout le monde voit que les événements récemment accomplis dans la cité de Jérusalem ont eux aussi leur langage particulier qui ajoute à la force de l'invitation que Nous adressons aux peuples de retourner à Dieu, parce que à Jérusalem fut béni Celui qui se présentait non au nom des hommes d'armes, mais au nom du Seigneur.

On trouvera donc bien justifié le réconfort que Nous avons trouvé dans les paroles qui ont accompagné les vœux du Sacré Collège.

Et, à Notre tour, Nous offrons cordialement l'expression de Nos vœux les plus joyeux à cet auguste Sénat, comme à la plus chère des assemblées et comme à l'organisme le plus élevé de la puissance pontificale dans le gouvernement de l'Eglise. Et ces souhaits qui tirent leur prix de la Bénédiction pontificale. Nous les présentons aussi aux évêques, prélats, prêtres et laïques qui ne font pas seulement Notre couronne, mais qui, comme nous l'espérons, participent en ce moment au vœu que le monde retourne bientôt à Dieu, afin que Dieu, ayant vu sa justice satisfaite, rende à la terre le don ineffable de la paix.

LETTRE DE MGR PROVENCHER A MGR LARTIGUE

YAMACHICHE, 1er octobre 1821.

Monseigneur,

Je viens d'achever de lire un traité sur la sainteté et les devoirs de l'épiscopat que Monseigneur de Québec m'avait fait passer à son retour du Golfe, à condition que je vous le ferais tenir après l'avoir lu. Je n'ai pas d'occasion directe d'ici; je l'envoie à M. Cadieux qui en aura bientôt, j'espère, par les bateaux. Ce traité, rempli de citations des Saints Pères et des canons des conciles, ne flatte pas les évêques; il donne une grande idée de la haute dignité de l'épiscopat, mais en ne l'appuyant que sur les plus sublimes vertus. C'est dommage que je ne l'aie pas lu plutôt; il m'aurait fourni des armes dans le combat trop faible que j'ai livré pour me défendre d'accepter ce fardeau.

Quelle idée a-t-on maintenant à Montréal de la mission de la Rivière-Rouge? Les membres de la Compagnie du Nord-Ouest ont jusqu'ici formé l'opinion publique. Leurs sentiments avaient gagné toutes les classes, laïques et ecclésiastiques. Malgré mon désir de rester par ici, je n'ai pourtant jamais partagé cette opinion, et je souhaite, aux dépens de mon repos, qu'elle soit fautive. Je désirerais savoir ce que l'on pense cet automne. La réunion des compagnies (1) a dû opérer quelque changement dans la manière de voir des membres de la Compagnie du Nord-Ouest. Cette colonie devient maintenant leur ouvrage, parce qu'ils doivent entrer dans les vues de la Compagnie de la Baie d'Hudson dans laquelle ils se sont fondus. S'ils en parlent même avec indifférence, c'est beaucoup, parce qu'auparavant ils n'en parlaient pas sans animosité. C'est surtout de la mission que je désire savoir ce qu'ils pensent.

(1) La fusion des deux compagnies rivales avait été effectuée le printemps précédent.

Milord Selkirk a senti après avoir visité lui-même le pays qu'il fallait une mission catholique pour civiliser des gens entièrement sauvages. La politique l'a porté à la demander et la même raison portera ses successeurs à la favoriser. Nous avons plus colonisé en deux ans, sans frais, que lui pendant dix années avec des frais immenses. Notre présence a attiré de tous côtés des gens répandus sur la vaste surface de ces terres et qui n'y seraient jamais venus sans nous. Le changement a été si grand aux yeux de ceux qui vivaient depuis longtemps dans le pays qu'on n'a pas pu s'empêcher de le remarquer. Même ceux qui ne nous voyaient pas d'un bon œil ont été forcés de le reconnaître; on en a écrit en Angleterre des nouvelles satisfaisantes, qui ont fait plus d'impression sur des esprits protestants qu'ici sur des catholiques et même sur des prêtres, qui refusaient de croire qu'on y fit du bien. On ne voulait croire que les gens qui avaient le plus grand intérêt à en dire du mal.

Je vous avoue que ce renversement d'idées, joint aux autres arrangements relatifs à cette mission, m'ont fait passer un hiver un peu triste. J'ai toujours tout attendu de Dieu, comme je le fais encore. J'ai peut-être l'air de me louer dans ce détail, qui ne doit être lu que par vous. C'est pourtant loin de mes idées et ce serait d'ailleurs à tort, car je n'ai toujours fait que très peu pour la gloire de Dieu dans ce pays.

Je sais que la Compagnie du Nord-Ouest raisonne tout autrement que ci-devant sur la charte de la Compagnie de la Baie d'Hudson et peut-être en a-t-elle un peu rabattu sur la colonie et sur la mission. J'attends avec grande hâte des nouvelles de M. Dumoulin qui, je présume, a dû écrire au mois d'août.

Dieu veuille que ce petit grain jeté en terre produise et devienne un grand arbre. La religion a commencé plus petite en beaucoup d'endroits. On voudrait que tout fût établi sur un aussi grand plan qu'ici, en Canada. Il est pourtant aisé de comprendre que tout n'a pas toujours été organisé comme maintenant. Les Messieurs du Séminaire en ont-ils toujours la même idée? M. Roux me disait, l'automne dernier, que tout le monde pouvait baptiser et qu'il n'était pas nécessaire d'y envoyer des prêtres, s'imaginant sans doute qu'on n'y pouvait faire autre chose que baptiser les enfants, mettant de côté tant d'adultes venus de toutes parts pour redevenir, j'oserais dire, chrétiens, et qui le redevenaient sincèrement et en donnaient des marques non équivoques. Je ne voudrais pas mettre sur son compte l'odieuse de cette idée, car il était trompé par l'opinion publique et il était facile de savoir qui l'avait formée. Tout ceci est entre vous et moi. Je m'unis à vos SS. Sacrifices et je prie pour vous.

Je suis avec un très profond respect, Monseigneur, votre très humble et très obéissant serviteur,

J. N. PROVENCHER, ptre.

RIVIÈRE-ROUGE, 3 décembre 1822.

Monseigneur,

Quoique j'aie dit à Monseigneur de Québec que je n'écrirais qu'à lui, je vais pourtant me donner l'honneur de vous adresser quelques lignes, principalement pour demander votre opinion sur plusieurs cas embarrassants, qui se sont présentés depuis mon arrivée ici. Je les ai pourtant écrits à Monseigneur de Québec; il m'en est échappé quelques-uns dans la lettre très longue, que je lui ai adressée et que je n'ai plus en ma possession, quoiqu'elle doive partir par la même occasion que celle-ci. Je désirerais avoir l'opinion de plusieurs théologiens, afin de pouvoir être fixé sur des matières, qui la plupart reviendront souvent et sur lesquelles il est important d'avoir une conduite uniforme. Je ne cherche qu'à m'instruire et non à épiloguer et à sonder; ainsi loin de moi et de vous tout soupçon d'autres motifs. Je ne serais pas fâché d'avoir l'opinion de M. Roux et d'autres personnes capables de me fournir des lumières. Votre Grandeur pourra communiquer ces cas comme elle jugera bon. (*Suit l'exposé de huit cas*).

Nous sommes tous en bonne santé. Je souhaite que la vôtre se soutienne et se fortifie. Veuillez bien me rappeler au souvenir des Messieurs du Séminaire et à celui des braves religieuses de l'Hôtel-Dieu. Tâchez de ne pas manquer l'occasion du premier canot du printemps. Je me recommande à vos prières et SS. Sacrifices, ainsi que mes collaborateurs.

J'ai l'honneur d'être avec respect, Monseigneur, votre très humble et très obéissant serviteur,

† J. N., Ev. DE JULIOPOLIS.

LE VOTE DU QUÉBEC CONTRE LA CONSCRIPTION

La province de Québec a voté (le 17 décembre dernier) contre la conscription. C'était son droit. Bien des raisons d'ordre historique, économique et politique expliquent son vote. En quoi serait-il plus criminel pour cette province d'être hostile à la conscription qu'il ne l'est pour le million d'électeurs australiens qui viennent d'infliger une seconde défaite à la loi de coercition militaire soumise au suffrage de l'Australie? Il n'y a pas de Canadiens français en Australie, et cependant elle repousse la conscription! Va-t-on la mettre au ban de l'empire? En votant comme elle l'a fait, qu'elle ait eu tort ou raison, la province de Québec a exercé incontestablement son droit constitutionnel. Et elle peut invoquer à l'appui de son attitude les plus graves considérations d'ordre économique, social et national, en nous servant, de ce dernier mot dans son acception la plus large et la moins particulariste.

La Revue Canadienne

Thomas CHAPUIS.

MGR GRANDIN ET LOUIS VEUILLOT

Mgr Grandin, alors évêque de Satala et coadjuteur de Mgr Taché, passa en France l'hiver de 1867-68 dans l'intérêt des missions de l'Ouest canadien. Dans une réunion d'intimes il y rencontra Louis Veillot. On y causa de Benoît Labre qu'un journaliste de bas étage avait essayé de ridiculiser et que l'infatigable athlète de la plume avait dignement vengé, le matin même. Pour justifier à son tour le saint mendiant, l'évêque de Satala ouvrit et lut une page de sa vie si misérable. Louis Veillot fut profondément ému par la parole du prélat, et, le lendemain, il burina d'un trait le portrait de Mgr Grandin qu'il appelait "homme de grande figure et de grande dignité." Ce portrait à la précision d'une eau forte.

Plus belle occasion de le rappeler ne saurait se présenter que le moment où le neveu du grand journaliste, M. François Veillot, est sur le point de nous visiter et de se rendre jusqu'au tombeau du saint évêque. Comme il a été annoncé, M. Veillot a été contraint de retarder sa visite à l'Ouest pour prendre un repos exigé par l'état de sa santé.

Cette pièce du maître explique comment, dès cette première entrevue, le missionnaire et le polémiste se sentirent attirés l'un vers l'autre par une sympathie qui dura jusqu'à la mort. Elle justifie également cette parole par laquelle l'écrivain caractérisait l'ardeur du zèle de son vénérable ami: *Cet évêque des neiges fait bien comprendre que le froid brûle.*

* * *

L'évêque missionnaire, demi souriant, demi sérieux, parla à peu près en ces termes:

"J'avoue que je vis habituellement dans la condition matérielle où voulut rester le bienheureux Labre, et même dans une condition pire. Je le fais sans aucune sensualité, mais je le fais de bonne volonté, parce que je sais à quoi cela est bon.

"Mon diocèse, plus grand que la France, est situé dans les régions du pôle Nord. Nous avons sept ou huit mois de neiges et de glaces, un mois de boue et de marécages; la moitié du reste, des poussières. J'ai passé de nombreuses nuits dehors par 45 degrés de froid. J'aime mieux 45 degrés sans vent que 25 avec du vent. J'ai voyagé des mois entiers dans les neiges, sur les lacs gelés, perdant ma route quand ce terrible vent, fouettant la neige, nous enveloppe de ses âpres tourbillons.

"Je couche sur la terre nue, je ne mange pas de pain, je ne bois pas de vin; je me nourris de poisson séché ou gelé, ordinairement arrosé de neige fondue, peu limpide. En voyage, nous vivons d'une

poussière de viande sèche, roulée dans le suif. Je n'ai pu m'y habituer après quinze ans. Tout cela, pour moi et pour les autres Européens, ce n'est rien encore.

« Il faut coucher en compagnie ! Lorsqu'il s'agit de passer la nuit sur un lit de glace, sous un édreton de neige, les rudes vêtements de cuir, les peaux de bêtes n'entretiennent pas la chaleur nécessaire pour dormir. On se met en tas sous les couvertures. J'ai un sauvage à ma droite, un sauvage à ma gauche, et, parfois, il faut introduire aussi, dans ce lit, les chiens qui traînent les bagages.

« Or, rien n'égale la malpropreté des sauvages. Elle n'est pas seulement hideuse et infecte, elle est parfois infâme. Les Européens leur ont communiqué des vermines qu'ignorait leur barbarie. Dans ce cas-là, je me contente de mes chiens. Mais, si les sauvages n'ont que des poux, je les reçois — et je prends aussi leurs poux. Oui, toujours, à la fin d'une course apostolique, j'ai des poux. En vérité, Messieurs, je ne crois pas que personne s'astreigne à nourrir des poux uniquement par plaisir ! Quant à moi, je m'en débarrasse le plus tôt que je peux. J'ose ajouter que mes sauvages eux-mêmes, quoique peu importunés, s'en sépareraient volontiers.

« Je rapporte donc des poux, et en quantité, et sans aucune satisfaction d'en avoir, croyez bien cela. Néanmoins, dès qu'il faut repartir, je repars. Je me trouverais fou de ne pas repartir; je me trouverais coupable de rester dans ma station.

« Ma station n'est pas un lieu de délices. J'y suis maçon, charpentier, pêcheur, tailleur, garde-malade, maître d'école, etc., etc. J'y ai des nuits d'un mois; j'y suis moqué fréquemment, car mes sauvages, grands orateurs et très puristes, trouvent que je ne parle pas leurs dialectes avec l'élégante correction qu'il faudrait. . . . Bref, bien des ennuis me rencontrent là. J'y ai même des Bourgeois, des Européens, qui font le commerce des pelleteries: Anglais, négociants, hérétiques, ennemis de nature, habiles à me donner des soucis les plus amers pour mon cœur. Ce n'est pas tout: vu mes nombreux métiers, les visites que je reçois, et le genre d'installation imposé par le climat et notre misère je n'y goûte point les parfaites délices de la propreté. Mais enfin, je n'y ai point de poux . . . du moins, je n'en ai pas tant à la fois, ni si longtemps. Je repars néanmoins, comme je vous le disais; j'attends avec impatience le moment de repartir.

« Et je ne saurais le déguiser, Messieurs; certainement je me plaindrais ici. Voilà un bon feu, nous quittons une bonne table, la soupe était excellente; elle m'a rappelé la soupe de mon pays manœau. — Que de fois, je n'ai pu me défendre de désirer une bonne soupe de mon pays ! — Enfin, vous êtes chrétiens, mes amis et mes frères, et votre hospitalité m'est très douce. Toutefois, je voudrais être loin, je voudrais être là-bas, dans mon désert de glace, sous mes couvertures

dé neige, à jeun depuis la veille, couché entre mes chiens et mes sauvages pouilleux.

“ C'est que je n'ignore pas à quoi ma vie de là-bas est bonne.

“ Dans cette nuit, je porte la lumière; dans ces glaces, je porte l'amour; dans cette mort, je porte la vie.

“ J'ai, là-bas, des sauvages chrétiens et des sauvages païens. Les chrétiens sont de bons chrétiens, grâces soient rendues à Dieu Rédempteur ! Ils ont de la foi, ils obéissent à l'Église. Ils reçoivent les sacrements et ils gardent les commandements. J'ai la ferme espérance que la plupart seront sauvés. En attendant, ils pratiquent des vertus supérieures à leur état de société misérable, et, par là, beaucoup de peines leur sont diminuées ou ôtées. Même, quelques-uns des vrais bienfaits de la civilisation pénètrent jusqu'à eux. Les femmes sortent de leur abjection effrayante et acceptée, les vieillards et les enfants trouvent un appui, la famille se fonde. Je vous l'ai dit, ce sont des chrétiens. J'arrive parmi eux les mains pleines de présents du Christ Roi. J'apporte le baptême, la pénitence, le mariage; j'apporte l'Eucharistie; j'apporte le saint courage de la vie, et la sainte grâce de la mort; j'apporte la bénédiction sur le berceau, et la prière sur la tombe; j'apporte la vérité, la charité, la consolation, l'espérance, l'honneur.

“ Ce sauvage, cette bête moins estimée du trafiquant européen que la bête qu'il lui faut tuer pour en avoir la peau, cette chair vile et cette âme avilie, je les dessouille, et j'en fais des vases d'honneur où je verse Dieu. Oui, je fais cela presque tous les jours de ma vie ! De ma puissance de prêtre, et de ma main encore tachée des boues de la route, je rouvre à ces exclus le rang de la famille humaine: je prends ces morts, je les restitue à la vie éternelle; je leur rends le service et la gloire qui sont dus aux enfants de Dieu. Si l'un d'eux m'appelle à deux ou trois journées de marche, j'y cours, j'entre en rampant sous sa hutte, je m'agenouille à son chevet de terre, je sacre avec l'huile sainte, pour la résurrection, des membres que la mort va raidir. Je dis: “ Sors de ce monde, âme chrétienne ! ” Et je bénis avec ivresse mon grand Dieu de miséricorde et de bonté qui a daigné me faire venir de si loin, afin que ce pauvre sauvage pût mourir en paix et mourir pour la résurrection.

“ Chez les païens, je vais offrir ce que les chrétiens demandent. Je livre le combat, non plus seulement au péché, mais à l'erreur. Ce n'est pas si peu de chose que l'on croirait. Il y a là des ergoteurs qui ne le cèdent pas aux vôtres. Les Pieds-Noirs, les Sauteurs, les Louches, les Plats côtés de chiens, divers autres de ces Gentils, ont une religion très philosophique et très rationnelle. Point de culte, point de sacerdoce, à peine quelques mystères — presque rien que des idées simples.

“ Les Plats côtés de chiens ont la vanité de descendre d'un grand chien, comme plusieurs de vos savants, à ce que j'ai appris, ont l'humili-

lité de remonter à un grand singe; mais ce point ne les engage à rien, qu'à se défendre, tant qu'ils peuvent, d'être les créatures de Dieu, toujours comme vos savants. Ils croient à deux principes et leur rendent quelques hommages discrets, surtout au mauvais, dont ils ont peur. Avec cela on fait, en sécurité de conscience, tout ce que l'on veut. On vole, on pille, on répudie sa femme, on abandonne père et enfant, on tue, on se venge, on boit de l'eau de-vie; il en faudrait dire trop long.

« Cependant, cette simplicité de croyance ne triomphe pas de certaines faiblesses inhérentes à l'esprit humain. Lorsque de grandes calamités les éprouvent, ou, lorsque des malheurs particuliers les poursuivent, ces libres penseurs deviennent très pénitents. Les uns se couparent une ou plusieurs phalanges des doigts de la main; d'autres entretiennent des charbons ardents sur leur poitrine nue; d'autres se passent une courroie dans les chairs, s'accrochent à une branche, et s'abandonnent à leur propre poids, jusqu'à ce que la courroie ou la chair ait cédé. Ils ont aussi la confession publique. La confession et la pénitence faite, ils reprennent leur vie antérieure.

« Qui leur a ainsi enseigné le dogme de l'expiation, et cette manière de la pratiquer? Ce n'est point nous, la coutume est ancienne. Nous travaillons à la déraciner, et nous n'en venons pas tout de suite à bout. Ah! Messieurs, voilà les peuples endormis dans la mort! En Europe, vous ne savez pas ce que c'est. Vous ne voyez guère que les endormis dans le péché. On ne calcule pas tout ce que le christianisme entretient encore de raison, d'humanité, de douceur envers le prochain, de vertus particulières et publiques, même en ceux qui l'ont le plus criminellement abjuré. Vous n'imaginez pas cette sûreté, ce mépris, cette folie absolue et abominable de l'homme sans Dieu envers son prochain et envers lui-même. Il y a cependant quelque chose de plus mauvais, de plus pervers que le sauvage. C'est le renégat transplanté dans ce noir milieu de la sauvagerie. Cela, c'est l'impiété radicale, c'est le démon. Le sauvage n'est que le sujet naturel et la victime du démon.

« Or, Messieurs, le missionnaire qui se met en route pour pénétrer dans cet enfer visible, pour en arracher ces pauvres créatures, pour les soustraire à ces malédictions, à ces tortures, à cet esclavage qu'ils font peser les uns sur les autres, pour dissoudre ces glaces d'éternelle infamie où ils sont liés tout vivants; l'homme, dis-je, qui va là, porter le Christ et les dons du Christ, croyez-vous qu'il ne fasse pas une chose qui soit et qu'il connaisse bonne à quelque chose? Le croyez-vous bien tenté de compter ses pas et ses privations, et les gênes de toute sorte et la vermine enfin, à travers laquelle il doit passer, et qui s'attache à lui? Il prend la vermine comme le reste de son lourd attirail de voyage, puisqu'il n'arrivera qu'à cette condition. Cette vermine pourra pulluler sur sa chair; elle ne rongera pas la joie de son âme; ni les trésors qu'il sait répandre; et il l'entreprendra avec un soin jaloux,

comme une souffrance de plus, s'il pensait que cette souffrance, ajoutée aux autres, attirerait la bénédiction de Dieu sur son labeur.

“ En vérité, lorsque le missonnaire baptisera, lorsqu'il ressuscitera tout ce misérable peuple, il s'inquiétera peu s'il a des poux !

“ Et s'il n'obtient pas ce triomphe que Dieu peut réserver à d'autres, c'est assez pour sa gloire, pour sa joie, et pour sa récompense de l'avoir préparé.

“ Je parle de joie et de récompense immédiate, dès ce monde. Cet homme si misérable, si chargé, “ la balayure du monde ” aux yeux des trafiquants qui sifflent sa folie, et souvent aux yeux des sauvages qui méprisent sa faiblesse corporelle, sa pauvreté et son langage, et qui sont lents à comprendre son amour; cet homme est déjà dans la grandeur, puisqu'il fait l'œuvre de Dieu, et déjà dans la récompense, puisque ses travaux entretiennent en son cœur la présence de Dieu.

“ Eh ! bien, l'un de vous l'a dit avec raison : Benoît Labre fut un missionnaire, un envoyé de la miséricorde de Dieu envers une civilisation qui ne différait pas autant qu'il semble des barbaries où nous nous engageons. Pour accomplir sa mission, animé d'un grand amour, il se tailla lui même les croix que nous trouvons toutes faites. C'est là son mérite, et il marcha vers son but comme il y fallait marcher.

“ Dans presque toutes nos missions, nous rencontrons des hommes d'Europe qui mènent, matériellement, la même vie à peu près que nous; ils subissent les mêmes privations, les mêmes gênes, sans excepter la vermine, et ils n'ont pas les mêmes consolations. Nous, nous célébrons la messe, nous avons la présence réelle du Dieu vivant; eux, ils ne sont soutenus que par l'espérance du gain. Voilà, sans doute, une véritable et basse folie: écorcher des poux pour en tirer de l'or ! Cependant, lorsqu'ils ont fait fortune, on les loue, on admire leur persévérance, eussent-ils, par les fatigues et par l'eau-de-vie, procuré la ruine et la mort d'autant de sauvages que nous en avons baptisés.

“ S'il ne s'agit que de faire fortune, quand nous mourons au travail, nous avons fait fortune aussi, et plus solidement, et moins onéreusement pour les pauvres. Quand Benoît Labre traînait ses haillons qui prêchaient la pénitence et qui étaient écoutés; quand il donnait, au travail de la prière, les instants que d'autres consacrent à l'oisiveté, à la débauche, au plaisir, ou même, au repos légitime, il faisait fortune, et certes une fortune brillante. A qui cette fortune a-t-elle imposé le moindre sacrifice non volontaire, infligé la moindre douleur honteuse et inféconde ? Beaucoup d'âmes ont trouvé la paix en ce monde et sont montés à la lumière éternelle par la vertu des prières et des exemples de ce mendiant !

“ On le traite encore de fainéant. Je voudrais savoir ce qu'ils font, ceux qui parlent ainsi, et ce qu'ils donnent au genre humain du fruit de leurs œuvres ? Toutes les langues ont une expression qui signifie ce que nous entendons par le travail de la souffrance et dans notre

langue, à nous, c'est le même mot que *labor* et *dolor*; mais la douleur est précisément le grand travail, le travail fécond, et la pénitence est, par-dessus tout, la grande et la féconde douleur. Pourquoi donc la pénitence volontaire et de surcroît offerte pour d'autres, la pénitence qui se rapproche de celle de l'Homme-Dieu n'aurait elle pas, au moins, les mérites du travail, de la douleur et de la pénitence imposés? Fainéant, l'ouvrier du jour et de la nuit, qui travaille pour le salut de tous! le portefaix de la misère publique! Je vous assure, Messieurs, que ces dérèglements du langage me semblent bien voisins de la barbarie, et j'ai peine à croire que ceux qui s'y abandonnent puissent voyager loin dans le pays des idées."

Ainsi, à peu près, parla cet évêque des sauvages. En l'écoutant, nous nous disions deux choses: premièrement, que l'Église catholique est toujours une grande faiseuse d'hommes; secondement, que ces hommes, que fait l'Église catholique, ne seront pas de sitôt, Dieu merci, supplantés par ceux que font les hérésies. Ceux qui méprisent les délices matérielles, seront plus forts que ceux qui les cultivent, iront plus loin, dureront plus longtemps. Ils sont même plus séduisants; ils touchent des cordes de l'âme plus élevées, plus vibrantes; ce sont eux qui éveillent les pensées victorieuses, et qui allument les flammes triomphantes.

L'évêque nous disait aussi, dans le cours de la conversation: "Ma mission n'est pas poétique. La prose, une horrible prose y abonde, comme vous voyez. Je n'ai pas le martyre à promettre; mais je promets des fatigues sans relâche, des neiges sans limites, des nuits prolongées, des marais, des fanges, enfin des poux; et, avec ces petits moyens, je trouve encore des hommes et même des femmes. Oui, j'ai des sœurs là-bas, et si j'étais assez riche pour les emmener et les établir j'en aurais autant que j'en voudrais."

Donc, si Fourier, ce mahomet de cuisine et les autres révélateurs du temps, qui tous, plus ou moins, tiennent de lui, pouvaient parvenir à faire de l'Europe le mauvais lieu qu'ils ont rêvé, la religion catholique y entretiendrait encore un élément de force avec lequel un beau jour elle nettoierait l'ignoble harem; et si toute ressource était perdue, alors elle porterait ailleurs la virilité humaine et une poignée de ses robustes enfants, peut-être fort négligés dans leur toilette, viendraient subjuguier l'Europe, comme aujourd'hui une poignée d'Européens subjuguent le monde oriental.

Ce fut le destin de Rome devant les barbares. Rome avait été très savante et bien recherchée en parfumerie. Dans le grand cirque, quand le sang des hommes mêlé à celui des bêtes avait imbibé la terre, on faisait tomber des pluies de parfum qui éteignaient la fade et âcre odeur du sang. Les barbares vinrent effroyablement sales et grossiers: ils vidèrent le cirque et la ville; et sans le christianisme, ils vidaient l'empire, et la mort vidait le monde.

Qui sait si le pauvre Benoît, tout peu clerc qu'il était, n'y pensait pas dans ces nuits du Colisée, qu'il vouait au travail de la prière, élevant ses mains vers Dieu, pour que le monde, puni de ses molleses par la terreur, ne fût pas destitué de la vigueur des pauvres et des martyrs !

Le mendiant du Colisée et l'évêque pouilleux de l'Amérique du sont bien de la même famille: celle des héros et des saints.

“ LES FIANÇAILLES ET LE MARIAGE ”

LEUR CÉLÉBRATION CANONIQUE

Par le R. P. Duvic, O. M. I.

La première édition de l'opuscule sur les fiançailles et le mariage, par le R. P. Duvic, O. M. I., parut en 1908. C'était un commentaire pratique de l'important décret *Ne Temere*, commentaire rédigé d'abord pour l'utilité des élèves, puis présenté au public sur la demande de plusieurs prêtres qui avaient pensé que ces notes seraient lues avec profit par beaucoup de leurs confrères.

Cette première édition fut très favorablement accueillie dans les milieux ecclésiastiques principalement, car elle offrait un manuel pratique aux prêtres trop absorbés par le ministère pour avoir le loisir de s'appliquer à une étude approfondie du décret.

Au mois d'août dernier arrivaient au Canada les premiers exemplaires de l'édition officielle du *Codex juris canonici*. Le Père Duvic, malgré l'état très précaire de sa santé, s'imposa la tâche de réviser complètement son premier travail et de le conformer au nouveau Code. Dieu lui conserva assez de forces physiques pour mener l'entreprise à bonne fin.

Le Père Duvic n'offre évidemment pas à ses lecteurs un traité complet, moral et canonique, sur les fiançailles et le mariage; mais plutôt un exposé, concis et pratique, de tout ce qui se rapporte à la célébration canonique des fiançailles et du mariage. La matière reste circonscrite par l'ancien décret *Ne Temere*. L'auteur a cependant ajouté un chapitre sur les changements apportés par le Code aux empêchements de mariage et un autre sur les mariages mixtes. Il a aussi cru préférable d'omettre cette fois le procédé par questions et réponses.

Cette brochure sera un vade-mecum pour tous les prêtres du ministère; un index analytique leur permettra de trouver sur-le-champ un détail quelconque. Elle sera utile également aux élèves des grands séminaires, dont les manuels de théologie morale et de droit canonique ne sont pas encore refondus d'après le *Codex juris canonici*.

Prix: (franc de port): l'unité, 40 sous; six exemplaires, \$2.25; la

douzaine, \$4.00. S'adresser au R. P. F.-X. Marcotte, O. M. I., Scolasticat Saint-Joseph, Avenue des Oblats, Ottawa, Ont.

DING ! DANG ! DONG !

— S. G. Mgr Legal, O. M. I., archevêque d'Edmonton, a quitté Saint-Albert pour Edmonton, quelques jours avant Noël. L'église Saint-Antoine lui sert provisoirement de cathédrale. Le Petit Séminaire de Saint-Albert a également été transféré à Edmonton, où il a rouvert ses portes après les vacances du jour de l'an.

— *La Croix* de Paris mentionne le nom de Mgr Breynat, O. M. I., vicaire apostolique du Mackenzie; parmi les évêques qui assistèrent au *Te Deum* solennel chanté le 19 décembre à Saint-Louis des Français à Rome à l'occasion de la libération de Jérusalem.

— Le décret reconnaissant comme de vrais miracles les guérisons présentées pour la canonisation de la bienheureuse Marguerite-Marie, a été lu solennellement en présence du Saint-Père le 6 janvier. On peut donc considérer sa canonisation comme relativement prochaine.

— Un hôpital, tenu par des religieuses, vient d'être établi à Ponteix. Il est question d'en fonder un autre à Gravelbourg.

— Le 21 janvier l'Université Laval de Québec a conféré, *honoris causâ*, le titre de docteur ès lettres à M. François Veuillot et celui de docteur ès droit à M. Eugène Duthoit, professeur de l'Université catholique de Lille, tous deux actuellement en mission au Canada.

— La commission scolaire des écoles séparées d'Ottawa a gagné un important procès, plaidé l'automne dernier devant le juge Clute. Les actes de la "petite commission" sont déclarés illégaux et nuls; les argents dépensés par elle, déduction faite des salaires des instituteurs et institutrices, doivent être rendus à la commission légitime.

— Le R. P. Louis Gladu, O. M. I., directeur de *l'Ami du Foyer*, a célébré ses noces d'or d'oblation le 19 janvier. *La Liberté* a publié un spirituel compte rendu de la fête intime, qui a eu lieu au Juniorat. Nous réitérons nos meilleurs vœux au digne jubilaire.

R. I. P.

— R. P. A.-E. Jones, de la Compagnie de Jésus, décédé à Montréal le 19 janvier. L'archiviste distingué et bien connu du collège Sainte-Marie avait célébré en décembre le soixantième anniversaire de son entrée dans la vie religieuse. Il était membre de la Société Royale du Canada. C'est à lui qu'on doit la localisation de l'endroit du martyre des PP. Brébœuf et Lalement. Il avait aussi publié, entre autres documents historiques, une traduction des lettres du P. Aulneau: *The Aulneau Collection*.

— M. Alexandre Bourbeau, un des plus anciens Canadiens français de Winnipeg, décédé subitement le 16 janvier.